

PHI-7700 Réaliser la justice sociale en contexte d'inégalités croissantes

Séminaire interdisciplinaire du Fonds François-et-Rachel-Routhier

Professeur : Patrick Turmel

I BUT DU COURS

Le but de ce séminaire interdisciplinaire est de réfléchir aux différents obstacles qui se posent à la réalisation de la justice sociale et à ce qu'ils impliquent du point de vue des solutions pour faire face aux inégalités croissantes.

Plusieurs rapports publiés dans les dernières années présentent un tableau inquiétant de l'ampleur et de la croissance des inégalités sociales et économiques. Des organisations comme l'OCDE, le FMI et OXFAM ont tiré l'alarme et nous ont mis en garde contre les risques associés aux disparités de revenus, croissantes dans la plupart des sociétés. Ces inégalités ne sont pas sans conséquences. Elles menacent non seulement la stabilité sociale et les progrès démocratiques, mais également l'efficacité et la croissance économiques.

Les philosophes politiques ont beaucoup réfléchi aux *principes* de justice qui nous permettent de comprendre en quoi ces inégalités sont, de plus, fondamentalement injustes, mais aussi sous quelles conditions une société peut être considérée comme juste. Des principes de justice à leur réalisation, il y a toutefois un fossé qu'il n'est pas toujours facile de franchir. D'autant plus que toute inégalité n'est pas en soi injuste. C'est pourquoi il est impératif aujourd'hui, dans un contexte d'inégalités croissantes qui rend la tâche à la fois plus urgente et plus difficile, de réfléchir aux conditions de réalisation des idéaux de la justice sociale.

C'est pourquoi nous proposons de réfléchir, dans le cadre d'un véritable travail interdisciplinaire qui se situe au confluent de la philosophie, des sciences sociales et des religions, et du droit, aux *obstacles* (fiscaux, politiques, juridiques ou culturels) à la réalisation de la justice sociale et à ce que de tels obstacles impliquent quant au choix des mécanismes à mettre en place pour combattre les inégalités *injustes*, qu'il s'agisse d'inégalités de genre, de revenu, de capital, de chance ou de reconnaissance.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a. Comprendre la façon dont la philosophie, le droit et les sciences sociales et religieuses abordent leurs objets, en abordant le problème des obstacles à la réalisation de la justice sociale.

- b. Identifier différentes solutions à ce problème.
- c. Maîtriser les concepts de la philosophie, du droit et des sciences sociales et religieuses pertinents dans le cadre d'une réflexion sur la justice sociale.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- d. Acquérir une meilleure compréhension des différents débats et positions philosophiques en philosophie morale et politique, et développer une position critique à leur égard.
- e. Favoriser les habiletés de travail interdisciplinaire, la capacité de synthèse et d'argumentation, et l'esprit critique.

III CONTENU

III CONTENU

NB. Ce séminaire ne débutera que lors de la deuxième semaine de la session

21 janvier. Introduction

28 janvier. Théories de la justice sociale et égalitarisme

4 février. Portrait des inégalités socioéconomiques aujourd'hui

Invité : Charles Fleury (Département de sociologie, Université Laval)

11 février. Individualisation et segmentation des publics de l'État social : réflexions transatlantiques

Invité : Nicolas Duvoux (Sociologie, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis)

- Notre invité prononcera une conférence publique à 19h, Auditorium Jean-Paul Tardif (salle 1334) au Pavillon La Laurentienne

18 février. Harry Frankfurt et la critique de l'égalité comme idéal moral

Invité : Jocelyn Maclure (Faculté de philosophie, Université Laval)

25 février. L'entreprise démocratique : une autre voie vers la justice sociale

Invitée : Hélène Landemore (Département de science politique, Yale University)

- Notre invitée prononcera une conférence publique le mercredi 24 février, 19h, Auditorium Jean-Paul Tardif (salle 1334) au Pavillon La Laurentienne

[3 mars : semaine de lecture]

10 mars. La discrimination positive

Invitée : Sylvie Loriaux (Département de science politique, Université Laval)

17 mars. Inégalités et droits sociaux et économiques

Invitée : Christine Vézina (Faculté de droit, Université Laval)

24 mars. Justice et inégalités : l'enseignement social de l'Église

Invité : Jacques Racine (Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval)

31 mars. L'allocation universelle est-elle politiquement viable?

Invité : Philippe Van Parijs (Chaire d'éthique sociale et économique, Université catholique de Louvain)

- Notre invité prononcera une conférence publique à 19h, Auditorium Jean-Paul Tardif (salle 1334) au Pavillon La Laurentienne

7 avril. Justice, inégalités et genre

Invitée : Naïma Hamrouni (Département de science politique, Université Laval)

14 avril. Séance synthèse : quels obstacles à la réalisation de la justice sociale?

Vendredi 22 avril (toute la journée) : colloque de clôture du séminaire

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire est animé par Patrick Turmel, mais y interviendront aussi des collègues de l'Université Laval et de l'extérieur. Les séances seront ainsi organisées autour de courtes leçons magistrales, de conférences et de discussions.

Avant chaque séance, les étudiants devront faire parvenir au professeur, par courriel, quelques questions ou commentaires critiques à propos des lectures prévues et à partir desquels la discussion sera orientée.

Une journée de colloque sur le thème du séminaire clôturera la session. Cette journée se tiendra le vendredi 22 avril 2016. Les étudiants intéressés pourront y présenter le produit de leur réflexion.

V BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Les lectures obligatoires seront disponibles en ligne.

Des éléments de bibliographie seront présentés aux étudiants à chaque séance.

VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Un **travail écrit** sous forme d'article, de 15 pages, comptant pour 50% de la note finale. Critères de correction : clarté et rigueur de la présentation et de l'argumentation, originalité de la réflexion, qualité de la langue.

Un **projet de travail** comptant pour 20% de la note finale. Contenu : problématique générale, plan détaillé, et bibliographie commentée.

Avant chaque séance, les étudiants devront aussi faire parvenir au professeur des **questions ou commentaires critiques** sur les lectures prévues, qui serviront d'amorce à la discussion. Ils devront être envoyés par courriel le jour précédent le séminaire. Ces exercices comptent pour 20% de la note finale.

La **participation** au séminaire et au colloque de fin de session, et la qualité et la pertinence des interventions comptent pour 10% de la note finale.

Des précisions quant à ces différentes évaluations seront données lors de la première séance de séminaire.

Les travaux seront remis dactylographiés en Times 12 ou l'équivalent, double interligne avec marges de 2,5 cm.

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour.

Attention à l'orthographe et à la syntaxe. Jusqu'à 10% des points de chaque travail ou exercice peut être soustrait de la note finale en raison des fautes d'orthographe et de syntaxe (voir la *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

Notation selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie